

L'IMPARTIAL.

Le seul Journal Français dans l'île du Prince-Edouard.

Publié le Jeudi de chaque semaine

ABONNEMENT : un an \$1.00

Toutes communications, remises, etc. doivent être adressées à F. J. BUOTE, Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH, 23 MAI 1895.

"Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal; il faut qu'elle soit plus puissante pour le bien."

L'Abbé H. R. Casgrain.

"L'Evening Journal," conservateur, dit que les élections générales auront lieu au mois de juillet.

Il y a au delà de 5000 églises en Angleterre où les pasteurs protestants imitent nos prêtres dans les cérémonies religieuses

Les récoltes au Manitoba et au Nord-Ouest s'annoncent très bien et promettent d'être bonnes si toutefois il ne survient pas de mauvais temps.

Des dommages considérables ont été causés dernièrement par la neige et la glace dans plusieurs parties d'Ontario et des Etats-Unis.

Le "Tribune" de Winnipeg dit que le voyage que MM. Greenway et Sifton ont fait Ottawa la semaine dernière ne veut pas dire qu'ils ont changé d'opinion dans la question des écoles. Il assure que les ministres ne consentiront à aucun compromis.

L'inauguration du monument érigé à la mémoire de Sir John Macdonald aura lieu le 6 juin prochain, jour du 4me anniversaire de sa mort.

Un conflit qui n'est pas sans précédent aux Etats-Unis, s'est élevé entre les nombreux Canadiens-Français de Danielsonville, Connecticut et l'évêque de ce diocèse, Mgr. Tierney, qui est Irlandais. Les Canadiens-Français, qui constituent l'immense majorité des fidèles de la paroisse catholique de Danielsonville, voudraient, comme c'est tout naturel, avoir pour curé un prêtre de leur race et parlant leur langue, tandis que Mgr. Tierney semble vouloir leur imposer un prêtre irlandais. Bref, les Canadiens-Français de Danielsonville ont envoyé une délegation à l'évêque pour lui demander de bien vouloir leur envoyer un prêtre de la même race qu'eux. Une réunion générale des Canadiens-Français de la localité a été convoquée pour entendre le rapport des délégués, qui ont annoncé que l'évêque avait refusé de leur droit à leur demande. Ce refus a causé un vif mécontentement parmi les Canadiens-Français de Danielsonville, et ceux qui assistaient à la réunion ont décidé de renoncer aux bans qu'ils louaient dans l'église et de ne plus contribuer à payer les frais de la paroisse, en outre, ils ont nommé un comité dans le but de recueillir des souscriptions pour la construction d'une église canadienne-française. — Eché.

PARLEMENT FEDERAL.

SERVICE A VAPEUR, I. P. E.

M. PERRY: Je demande—

Un état indiquant la date à laquelle le steamer Stanley a commencé ses voyages dans l'automne de 1894 entre Charlottetown, I. P. E., et Pictou, N. E.; la date à laquelle il a commencé ses voyages entre Georgetown, I. P. E., et Pictou, N. E.

Charlottetown et de Georgetown à Pictou; le nombre de sacs de maille transportés à chaque voyage; le nombre de voyageurs venant de l'île du Prince-Edouard ou y allant; les recettes provenant des voyageurs; le montant de fret transporté dans les deux sens et les recettes en provenance; la totalité des dépenses et des recettes se rapportant au dit steamer jusqu'au 15 avril 1895.

J'ai déjà, à plusieurs reprises, amené cette question devant la Chambre, mais je regrette d'avoir à dire que, jusqu'à présent le service n'a pas été amélioré. Nous savons tous qu'il y a eu beaucoup de blague à ce sujet. Si nous pouvions seulement avoir des élections fédérales tous les ans, on ferait sans doute quelque chose. Le Stanley est un beau steamer, très propre à la navigation hivernale, et le capitaine de même que l'équipage donnent satisfaction générale; mais il ne faut pas oublier que le gouvernement n'est pas aussi puissant depuis quelques temps qu'il l'était autrefois, et dans ses plus beaux jours, sa puissance était restreinte. Il n'a aucun pouvoir ni aucun contrôle sur les glaces et les éléments, et lorsque les glaces s'accumulent, le Stanley a beaucoup de difficulté à faire la traversée. Sauf un petit nombre d'intéressés dans le comté de Kings et, j'ajouterais, quelques-uns dans Pictou, circonscription électorale de l'honorable ministre de la justice, tout le monde peut voir que le Stanley ne suit pas une bonne route, mais qu'il devrait toucher plus au centre de l'île, voyageant entre le Cap Traverse et le Cap Tourmentin, ou entre Summerside et le Cap Tourmentin. Les journaux en général ont protesté fortement contre le service du steamer entre Pictou et Georgetown, et ils sont d'avis que la traversée est beaucoup plus facile entre le Cap et Summerside. C'était aussi, je crois, l'impression du gouvernement lui-même. Il y a quelques années, il a donné à un particulier de New-York une charte l'autorisant à établir un service de bateaux entre West Point, I. P. E., et Richibouctou, N. B. Dès que l'entrepreneur aurait commencé son service, le gouvernement devait être tenu de lui donner \$75,000 par année, pendant vingt ans, je crois. Il n'a pas jugé à propos de donner avis à l'entrepreneur qu'il était prêt à passer le contrat, et par conséquent, l'essai n'a pas été tenté.

Le seul endroit où l'on ait fait un essai, se trouve entre Georgetown et Pictou, et cet essai est loin d'avoir réussi. Les habitants de l'île sont dans une position très désavantageuse durant l'hiver. Ils sont parfois cinq à douze jours sans communications postales. Est-ce ainsi qu'ils méritent d'être traités? Après s'être engagé à observer le pacte de la Confédération, le gouvernement devrait tenter ce qu'il reste de mieux à faire, il devrait faire des essais non-seulement à un endroit, mais à différents endroits, et s'assurer quelle est la route la plus favorable. C'est ce qu'il n'a pas encore fait. Il ne lui en coûte pas de dépenser trois, quatre, cinq ou six millions de dollars pour remplir les conditions de la Colombie-Anglaise dans la Confédération. Il ne lui en coûte pas de jeter le pays tout entier dans l'agitation pour remplir les conditions de l'entree du Manitoba dans la Confédération. Il lui a fallu entreprendre de supprimer la rébellion dans le Nord-Ouest. Je ne dis pas dans l'île, nous sommes prêts à nous rebeller; mais le gouvernement ferait mieux de prendre garde à ce qu'il fait. Bien que nous soyons peu nombreux, nous sommes une population déterminée. Le gouvernement devrait savoir que nous ne permettrons pas qu'on se moque de nous. Je dis, M. l'Orateur, qu'un jour verra où la patience cessera d'être une vertu. Le gouvernement est tenu en honneur, s'il en a, de remplir de la meilleure manière possible les conditions de l'île du Prince-Edouard dans la Confédération. Et je dis que jusqu'à présent, il s'est moqué des habitants de l'île. Il est vrai qu'il a mis un steamer à notre dis-

possession, mais ce steamer ne donne pas la satisfaction à laquelle les insulaires ont droit de s'attendre. Nous savons les blagues que l'on fait quand le steamer ne peut faire la traversée et qu' instruction est donnée d'expédier les mailles de Pictou au Cap Tourmentin. Le steamer fait un ou deux voyages, après quoi la glace l'empêche de traverser, puis le directeur général des Postes donne ordre de renvoyer les mailles au Cap Tourmentin.

De là les retards. Est-ce ainsi que le gouvernement compte satisfaire les demandes raisonnables des habitants de l'île du Prince-Edouard? Est-ce ainsi qu'il compte remplir ses obligations envers les insulaires. Pour quelle raison, je le demande, le gouvernement n'essaie-t-il pas de laisser le Stanley à Georgetown, et de faire construire, moyennant \$30,000 à \$50,000, un autre bateau spécialement adapté au service des caps? Ou bien, pourquoi n'envoie-t-il pas un de ses ingénieurs avec instruction de traverser chaque jour à bord des bateaux d'hiver et de faire rapport sur la possibilité, pour un steamer de faire la traversée entre Summerside et le Cap Tourmentin? Nous avons les rapports de deux ou trois ingénieurs entre West Point et le Cap. Ils disent que l'on peut traverser tous les jours à cet endroit. Pourquoi, alors, le gouvernement ne consent-il pas à dépenser quelques milliers de dollars pour rendre justice aux habitants de l'île? Il est dangereux pour le gouvernement d'administrer les affaires du pays, de manière à mécontenter même la plus petite province. L'autre jour, mon honorable ami le ministre des Finances a bien voulu répondre à la question que je lui avais posée. Je désirais savoir combien de forages avaient été faits, l'été dernier, entre le Cap Tourmentin et le Cap Traverse. Je désirais aussi savoir ce qu'avaient coûté les travaux et si d'autres forages allaient être faits prochainement. J'ignore ce qu'a voulu dire le ministre des Finances dans la réponse qu'il m'a donnée. Je ne suis pas sûr qu'il sache lui-même ce qu'il a voulu dire. Il a du penser que n'importe quelle réponse était suffisante pour les habitants de l'île du Prince-Edouard. Il a dit: "On a essayé pendant l'été de 1894 de pratiquer un certain nombre de forages, mais comme la saison a été exceptionnellement mauvaise, les entrepreneurs n'ont pas même réussi à faire un seul trou."

Je ne sache pas que la saison ait été plus mauvaise que les précédentes, je ne sache pas qu'elle ait été plus mauvaise que celle de 1892, alors que M. Palmer, l'ingénieur anglais a réussi à faire neuf ou dix trous. Ce fut l'été pendant lequel le sénateur Howland, maintenant lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard, fut nommé banquier de M. Palmer. Il était autorisé à acheter des marchandises, des outils, des machines—tout ce dont avait besoin M. Palmer—à ses propres prix, et de mettre le tout au débit de M. Palmer, puis de revendre, je suppose, ce qui en restait à ses amis de Summerside pour la moitié du prix d'achat. J'ignore comment le gouvernement s'est débarrassé de M. Palmer. Il est resté longtemps, ici, à Ottawa par tolérance, et je suppose qu'on a dû le passer en contrebande comme l'on a passé d'autre pour des Chinois entre St-Jean et Vanceboro. Je ne sache pas que le gouvernement lui ait donné un seul sou. J'aimerais à savoir quelle sorte de contrat il a fait avec ceux qui ont été employés à ces travaux, l'an dernier. Pourquoi n'a-t-on pas pratiqué de forages en 1893? J'en comprends la raison. Il est connu qu'en 1893, nous n'étions pas à la veille d'élections générales. Mais en 1894, tout le monde—sauf le ministre des Finances—croyait que nous étions à la veille d'élections générales, et je comptais que le gouvernement ferait un effort pour donner du travail à beaucoup de monde et dépenser de fortes sommes. Mais, M. l'Orateur, sachant que les élections n'auraient pas lieu avant l'été de 1895, le ministre des Finances n'a rien fait. L'honorable ministre ajoute dans sa

"En conséquence, aucun paiement ne leur a été fait." Il veut sans doute dire aux entrepreneurs mais j'ignore leurs noms. Il dit encore:

"La somme dépensée par le gouvernement a été de \$8,557, 56."

Je suppose que cela comprend le contrat Palmer et tous les autres; mais je l'ignore, c'est très vague.

"Les entrepreneurs ont refusé de continuer les travaux après avoir dépensé près de \$4,000 dans leur essai, pendant l'été de 1894."

Le ministre des Finances va-t-il me dire que les entrepreneurs ont dépensé \$4,000 l'an dernier, et n'ont pas percé un seul trou? Mais T. Palmer, qui a été condamné et ridiculisé par le gouvernement et par le sénateur Howland, n'avait dépensé que \$8,000 pour percer dix trous. Dans le présent cas, ce monsieur a dépensé \$4,000, et le ministre avoue que l'on n'a pas percé un seul trou. J'espère du moins que le gouvernement a des sûretés pour le remboursement de cet argent, et que ce dernier n'ira pas grossir le déficit considérable, ce vilain animal en présence duquel se trouve mon honorable ami, le ministre des Finances.

Il ajoute: "Des négociations se poursuivent présentement, en vue de continuer ces forages pendant l'été de 1895."

Voilà que le chat sort du sac. Nous allons avoir des élections en 1895, je crois, et cela est un très mauvais augure de ce qui va se passer. Soit le ministre des Finances soit bien convaincu qu'au train dont il va, la construction de ce tunnel ne sera pas réalisée avant plusieurs années. Je ne pourrais pas calculer le temps que cela va prendre. Mon impression est que le présent gouvernement ne peut pas même saisir l'importance de l'entreprise, qu'il craint de prendre une décision et laisse la question dans cet état d'agitation, pour servir ses fins politiques en temps d'élections. A tout événement, en attendant la construction de ce tunnel, ou en attendant que le gouvernement renonce à l'idée de le construire—j'ignore ce qu'il a l'intention de faire je crois qu'il ne le sait pas lui-même—mais en attendant ce jour, je dis que le gouvernement a le droit de rendre justice aux habitants de l'île en s'assurant quel est le meilleur endroit pour traverser le détroit; et s'il constate qu'il est plus facile de traverser entre le Cap Traverse et le Cap Tourmentin, ou entre Summerside et le Cap Tourmentin, ou encore entre West Point et Richibouctou, pourquoi ne pas mettre le bateau sur la meilleure de ces routes?

Laissez le bateau desservir la ligne de Georgetown et prenez un plus petit bateau, ou bien envoyez un ingénieur traverser le détroit à bord des bateaux d'hiver. Ces bateaux d'hiver commencent à faire la traversée dès que la glace est prise, et ils continuent leurs voyages pendant tout l'hiver. Quand ces documents auront été produits, la chambre pourra mieux comprendre les grands inconvénients de la position dans laquelle se trouvent placés les habitants de l'île du Prince-Edouard. Il y a quelques jours, vers la première semaine d'avril, nous avons constaté que nous aurions pu expédier nos pommes de terres de l'extrémité occidentale de l'île sur le marché de Boston à raison, de 80 cents le boisseau.

[à suivre.]

AVIS D'ADMINISTRATION.

La soussignée, administratrice des biens et effets de feu Avit Poirier, de St-Louis, comté de Prince, marchand, décédé sans testament, notifié, par le présent, toutes personnes qui sont endettées au dit Avit Poirier de payer immédiatement, à elle, à St. Louis, et toutes personnes qui ont quelques demandes contre les biens et effets du dit Avit Poirier sont priées de les présenter dument attestées, à elle à St-Louis, dans le dit comté, dans le cours de douze mois de cette date.

Daté à St-Louis, ce premier avril, A. D. 1895. Marguerite Poirier, Administratrice.

Still to the FRONT.

I am late this season in telling my friends about my new stock, but you will lose nothing by it—My new stock is just opened, and it's a beauty.

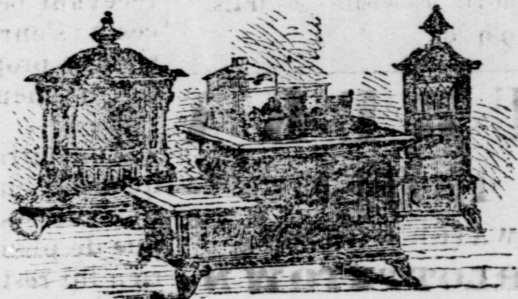
GRANITE WARE

of every description. Will give you a fine Basin and Pitcher in granite ware



for ONE DOLLAR. This is a snap. STOVES! STOVES!

Though we are in the warm season you need Stoves for cooking and you will want a nice Parlor Stove for next winter. Come and see me for Stoves.



Brushes, Brushes.

A large and well selected stock of BRUSHES.



I am shooting Bargains at the People.

Repairs for Stoves, Plovs, Fencing wire etc. Remember that I can furnish you with all you need in the Tin, Hardware and Stove Trade

BOOTS & SHOES

Best makes and cheapest prices.

GROCERIES

Finest quality Cheap.

My Pedlar is on the Road with a general assortment of goods. I will take Eggs, Wool, Calf skins, Horse Hides, Hides, Pelts etc in exchange for goods—

A. J. BERNARD

A PIANO BOOK FREE.

Our new Catalogue is a grand portfolio of all the latest and best styles of Organs and Pianos. It illustrates, describes, and gives manufacturers' prices on Organs from \$25.00 up, and Pianos from \$150 up. It shows how to buy at wholesale direct from the manufacturers, and save over 50 per cent. THE CORNISH ORGANS AND PIANOS Guaranteed for 25 yrs., have been played and praised for nearly 50 yrs.; to-day they are the most popular instruments made. Secure our SPECIAL TERMS at once, framed to suit the times. Remember this grand book is sent FREE. Write for it at once. CORNISH & CO. (Estab. nearly 50 yrs.) Washington, N. J.

FISHING BUREAU REPORT ADMINISTRATION NOTICE

Tignish, may 17th, Lobster fishing poor, moving traps in shore, herring fair. North Cape, lobsters fair. Nail Pond, Do. Frog Pond, Do. Tignish, May 18th, Lobster fishing poor, herring fair. North Cape, fair lobster fishing. Nail pond, Do. Frog Pong, Do. Tignish, May 20th, poor lobster fishing. North Cape, small fishing, men unable to get to traps till afternoon. Nail Pond, Do. Frog Pond, Do. Tignish, May 21st Poor Lobster fishing, Herring plentiful. North Cape, Lobster fair. Nail Pond, Do. Frog Pond, Do.

THE undersigned administrator of the estate and effects of Avite Perry, late of St. Louis, in Prince County, Merchant, deceased, intestate, hereby notifies all persons indebted to the said estate to make immediate payment to her at St-Louis, aforesaid, and all persons having any claims or demands against said estate are hereby requested to present the same, duly attested, to her at St-Louis, in said County, within twelve months from the date of the publication hereof. Dated at St. Louis, this, First day of April, A. D. 1895. MARGARET PERRY, Administratrix.

When you want to get printing done, do not forget

L'IMPARTIAL TIGNISH P. E. I.